

Les missions de Cévèna se concrétisent par la mise en œuvre d'une offre socle de services



LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS

Tout au long de son parcours professionnel, le salarié bénéficie d'un suivi en santé au travail réalisé par une équipe pluridisciplinaire composée de médecins du travail et d'infirmiers en santé au travail



LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Du repérage des risques et de leur évaluation, à la mise en place d'interventions en milieu de travail et de sensibilisations auprès des équipes, le chef d'entreprise et ses salariés sont accompagnés dans la définition et la mise en œuvre d'un plan d'actions pour la prévention des risques professionnels au sein de leur structure. Concrètement, cela comprend des actions réalisées par nos équipes pluridisciplinaires :

- La visite des lieux de travail,
- L'étude de poste en vue de l'amélioration des conditions de travail, de leur adaptation dans certaines situations ou du maintien dans l'emploi,
- L'identification et l'analyse des risques professionnels,
- La participation aux réunions CSE et CSSCT,
- La réalisation d'analyses et de mesures métrologiques,
- L'animation de campagnes d'information et de sensibilisation aux questions de santé publique en rapport avec l'activité professionnelle,
- La sensibilisation aux risques spécifiques.



LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Cévèna assure un dispositif de coordination permettant de prévenir le risque de désinsertion professionnelle et de favoriser le maintien en/ dans l'emploi. Cette cellule vient en appui aux équipes médicales pour la prise en charge et l'accompagnement des salariés en difficulté médico-socio-professionnelle.